

<http://www.telme.ch> L'interview du mois 27.02.2009

Nom : Ali Hemma Devries: Plateforme Consultation Conjugale

Une initiative intéressante pour donner une chance à son couple



Bonjour Ali Hemma Devries et merci de me recevoir dans les locaux de Profa à Lausanne en me consacrant ce temps d'interview. Vous faites partie de la Plateforme de consultation conjugale. Puis-je vous demander tout d'abord quel est votre parcours professionnel?

Et bien... plutôt varié (rire)! Du fils de paysan sans terre en Algérie, au gardien de moutons et de chèvres jusqu'à l'arrivée en Europe. Là j'ai vécu de petits boulots en usine, sur des chantiers. Et puis j'ai ressenti le besoin de me former, d'abord de façon autodidacte. J'ai suivi une formation d'infirmier en psychiatrie à Perreux (NE) avant des études en Droit et Sciences Sociales puis, par les cours du soir, j'ai obtenu la maturité et démarré des études à Genève dans la faculté de psychologie et sciences de l'éducation ; je suis en train de terminer mon doctorat actuellement.

Sur le plan du développement personnel, j'ai commencé par un travail sur ma personne en Gestalt durant 3 années. Par la suite, j'ai fait une première tranche d'analyse (psychothérapie d'inspiration psychanalytique) à raisons de 3 séances hebdomadaires durant 6 ans.

Professionnellement, j'ai énormément appris au CTA (Centre thérapeutique pour adolescents) unité dépendant du SUPEA (service Universitaire de pédopsychiatrie pour enfants et adolescents). Je me suis beaucoup enrichi cliniquement et humainement durant mes 13 années de travail auprès des familles et des adolescents. Par ailleurs, je me suis également formé à la thérapie systémique à Fribourg avec M. Perrone et Malarewitz avant d'accomplir la formation de conseiller conjugal ainsi qu'une formation de sexologie.

Un parcours impressionnant et solide pour en arriver à votre travail actuel!

C'est une nécessité pour exercer cette profession. Il faut que le conseiller, la conseillère ait compris et dépassé un certain nombre de choses à l'intérieur de lui pour pouvoir accompagner d'autres personnes! Il est d'ailleurs demandé comme pré-requis à la formation de conseiller conjugal: un sérieux travail sur soi de type analytique et un diplôme académique. Cette formation dure trois ans. Elle est placée actuellement sous la HES-SO et se fait en emploi en étant stagiaire dans un service de Consultation conjugale. Pour moi ça a été à Profa.

Pourriez-vous me parler de l'origine de cette Plateforme et de ses objectifs?

Au départ, il y a la réflexion de 3 services offrant entre autres prestations de la consultation conjugale. Deux services sociaux, vivant aussi de dons: Caritas (d'obédience catholique au départ) et le Centre Social protestant ainsi que Profa (service parfaitement laïque et fortement subventionné par l'état) ont imaginé par ce moyen être plus accessibles et plus visibles. L'idée est aussi de dépasser des rivalités éventuelles et d'aiguiller au mieux les usagers. Il y a aussi un côté pratique à nommer un seul numéro de téléphone. En appelant au 0840 860 860, on peut également avoir des renseignements sur les nouvelles antennes régionales ouvertes.

Cette Plateforme, créée en 2006 nous permet aussi de nous positionner par rapport à une offre grandissante de tels services dans le secteur exclusivement privé et non-subventionné. Par exemple un certain nombre de médecins, mais aussi des privés ouvrent des espaces de consultation conjugale, avec ou sans formations conséquentes et sérieuses à la clé!

Et qu'en est-il du prix de ces consultations?

L'article 171 et 172 du code civil prévoit que des consultations conjugales doivent être facilement accessibles partout. Le prix doit l'être en conséquence. Ici à Profa, c'est Frs 100.- la séance, mais les personnes peuvent négocier le tarif. Suivant leur situation financière, le coût de la séance est adapté à leurs moyens.

Et à qui s'adressent ces consultations?

A des couples de tous âges et de toutes sortes (des concubins comme des gens mariés, des couples homosexuels, des couples de jeunes). L'idée est de ces consultations est celle d'un travail de couple, mais elles peuvent s'adresser ponctuellement à des individus, tout en travaillant la dimension conjugale.

Quelle sorte de travail effectuez-vous avec ces couples?

Tout dépend de la demande. Parfois après quelques séances, on sent que le couple a besoin d'aménagements pour avancer, mais ne souhaite pas forcément de grands remaniements en profondeur. On peut se limiter à cela ou aller plus loin si tel est leur désir. Le nombre de séances est déterminé contractuellement. Les premières séances (entre 2 et 4) sont des moments d'investigation. Elles servent à comprendre la demande, à faire connaissance et à sentir ce qui peut être travaillé avec le couple. C'est donc un moment d'évaluation et d'éventuelle

orientation. Il est parfois nécessaire de les orienter vers d'autres services plus en phase avec leurs difficultés.

Suite à ce moment d'évaluation et d'orientation, nous pouvons décider avec les consultants du type de prise en charge. Il arrive que nous déterminions un nombre de séances données (12 à 15 séances tout comme il est possible d'entamer un travail en profondeur sur 2 ou 3 ans une fois par semaine ou à quinzaine).

Quels sont les obstacles ou les atouts pour qu'un couple puisse changer?

Son envie d'avancer, sa capacité de réflexion sur soi sont des atouts certains! J'incite les gens par exemple qui font un peu du tourisme psychologique à régler la rupture avec le thérapeute précédent pour ne pas reproduire les mêmes échecs.

Certains couples tiennent ensemble pour toutes sortes de raisons, des bonnes et des moins bonnes (complémentarité plus ou moins harmonieuse, peur de la rupture, co-dépendance). Il y a des inséparables (comme les perruches!) qui restent collés ensemble malgré un certain inconfort dans la relation. Changer est difficile. La séparation peut faire peur... Alors parfois c'est difficile de mettre de l'énergie pour sortir du statu quo et accepter sa responsabilité dans ce qui se passe. Il est possible de chercher à comprendre ensemble ce qui les lie ou ce qui les fait souffrir. Il est important d'écouter autant l'un que l'autre. S'il y a de la violence conjugale, notre perspective est systémique en reconnaissant toutes les interactions sans nous limiter à une représentation bourreau-victime.

Comment vous sentez-vous dans ce travail?

Il est extrêmement intéressant et accompagne bien le travail d'enseignant que je fais à la HES-SO La Source. Par contre je ne pourrais pas le faire à 100% et recevoir des couples toute la journée! C'est trop dense.

Il y a des réussites, des avancées, mais il faut rester très humble! Parfois les personnes arrêtent sans rien dire alors qu'on croit avoir bien avancé ensemble. Ce que j'apprécie le plus, c'est lorsqu'un processus dynamique s'engage. J'aime beaucoup le travail à moyen ou long terme où l'on a le temps d'apprécier le changement, de s'engager, de travailler sur le lien.

Des rêves, des projets, autre chose à ajouter?

Peut-être un autre espace pour recevoir les gens, des murs d'une autre couleur... Nos locaux à Renens viennent de brûler! En 2010 nous retrouverons des locaux tout beaux tout neuf dans la même ville.

J'aimerais que cette Plateforme se développe encore et se fasse connaître.

Le projet de Zinéma (des films en lien avec une problématique conjugale suivie d'une discussion avec des conseillers) pourrait être encore développé.

Nous avons ouvert un groupe de partage et de soutien pour personnes séparées et divorcées. C'est un travail intéressant. Renseignements sur www.csp.ch

Merci Ali Hemma pour toutes ces informations et ce moment de partage.

Voici l'adresse de votre site : www.consultationconjugale.ch. et le numéro de la permanence: 0840 860 860

Profa, Consultation de couple et de sexologie, 021 312 24 58